



Les dernières informations du Groupement Plasturgie Automobile [Mars 2019](#)

Agenda du GPA

Comité de Liaison Automobile : Mercredi 3 Avril 2019

Conseil d'Administration : Mercredi 3 Avril 2019

Commission QHSE : Mercredi 22 Mai 2019

Evènements extérieurs

Table ronde sur les conséquences du Brexit pour l'industrie automobile

Mardi 9 avril 2019 - 8h30-10h30 - CCFA (Paris 8ème)

Dans le cadre des Rencontres de Presbourg, Le Comité des Constructeurs Français d'Automobiles organise une table ronde sur les conséquences du Brexit pour l'industrie automobile.

Intervenants:

- Oriel PETRY Director Trade and Investment France Ambassade du Royaume Uni à Paris
- Jean-Louis BOURLANGES Député des Hauts de Seine, ancien député Européen, .
Président de la commission spéciale sur le Brexit de l'Assemblée Nationale
- Hugues de FRANCLIEU Chef du bureau de la politique commerciale et du soutien à l'export – DGE - Ministère de l'économie et des finances
- Gaëtan TOULEMONDE Analyste du secteur automobile à la Deutsche Bank
- Marc MORTUREUX Directeur général de la Plateforme automobile

[Programme détaillé](#)

Inscription gratuite et obligatoire, en [cliquant sur le lien suivant](#).

Le nombre de places étant limité, merci de confirmer votre présence avant le 21 mars 2019

Contact : laure de Servigny – L.deservigny@ccfa.fr

Les besoins d'innovation de la filière

Mercredi 10 avril 2019 - 14h00 à 16h00 - CCFA (Paris 8ème)

La PFA, Filière Automobile & Mobilités, Bpifrance et l'Ademe vous convient à participer à un événement de présentation des besoins en innovation de la filière.

Définis en accord avec les experts de la PFA, des constructeurs, des équipementiers et des pôles de compétitivité, ces besoins d'innovation représentent les évolutions prochaines de la filière automobile et mobilités.

Vous aurez également l'occasion de découvrir les opportunités de financement à votre disposition dans le cadre du concours d'innovation du PIA et d'échanger avec les experts présents.

Vous pouvez dès à présent vous y inscrire [en cliquant ici](#). Le nombre de places est limité, aussi l'inscription est obligatoire.

Déploiement de la RSE (Responsabilité sociale des Entreprises) dans la filière automobile

Jeudi 25 avril 2019 de 9h30 à 13h00 à Maxéville (54)

Les ARIAs du Grand Est en partenariat avec le GPA, la FIEV, la PFA et Allizé Plasturgie Grand Est vous invitent à une matinée autour du sujet de la Responsabilité Sociétale des Entreprises :

Programme :

- Accueil à partir de 9h30 par l'ARIA Lorraine et Allizé Plasturgie Grand-Est
 - Présentation de la démarche RSE
 - Table ronde animée par Amaury CORNILLEAU, Chargé de missions techniques et commerciales au Groupement Plasturgie Automobile : les apports de la démarche RSE pour une entreprise de la filière automobile et les attentes des constructeurs et équipementiers vis-à-vis de la supply chain.
 - Evaluation de la performance RSE fournisseurs avec l'introduction à la démarche EcoVadis
 - Présentation des actions d'accompagnement des entreprises en Région Grand Est
- Les échanges avec la salle se poursuivront autour d'un cocktail (fin à 13h00)

Informations : [Vincent CAREL](#) – 06 38 80 65 17

Rencontres acheteurs plasturgie automobile Etats-Unis/Canada

Du 6 au 9 mai 2019 à Detroit et Windsor

Organisées par Business France

<https://www.autoplasticgate.fr/wp-content/uploads/2019/01/PRESENTATION-RA-AUTO-PLASTIC.pdf>

L'industrie automobile au Portugal

15 et 16 mai 2019 à Porto

L'industrie de l'équipement automobile connaît un dynamisme affirmé au Portugal. C'est dans ce contexte, que la Chambre de Commerce luso-française renouvelle son séminaire "L'industrie automobile au Portugal : défis et opportunités".

[Programme et bulletin d'inscription](#)

Plasturgie automobile : quelles innovations, quelles attentes ?

5 et 6 juin 2019 à Douai

La SFIP et l'IMT Lille Douai, **en partenariat avec le GPA**, organisent une nouvelle édition de ce congrès bisannuel consacré à la contribution des matériaux polymères aux performances des véhicules automobiles.

L'objectif de ces deux journées est de permettre aux acteurs de la « filière plasturgie » de présenter leurs dernières innovations et aux constructeurs de préciser leurs attentes. Ces rencontres et ces échanges traiteront des **cinq principaux thèmes** suivants :

- Maîtrise des émissions polluantes et sonores
- Confort intérieur du conducteur et des passagers
- Sécurité active et passive
- Nouvelles et futures motorisations
- Eco-conception et recyclage

Renseignements : chantal.sohm@sfip-plastic.org

ECONOMIE

Produire en France l'automobile de demain

L'objectif de la mission confiée par le Président de la République à MM. MOSQUET et PELATA en octobre 2018, était de définir des mesures en vue de toujours mieux positionner la France en tant que territoire d'excellence pour l'industrie automobile et ses services associés. Cette mission s'inscrit dans la suite du contrat stratégique de filière automobile signé le 22 mai 2018 entre l'État et le Comité stratégique de filière (CSF automobile).

Le CSF sera chargé du suivi de la mise en œuvre des mesures retenues par le Gouvernement.

[Lire le rapport de la Mission Mosquet Pelata](#)



Guide douanier de préparation au BREXIT

Ce guide, synthétique et didactique, a vocation à présenter les fondamentaux douaniers et le dispositif de la "frontière intelligente" mis en place pour le passage de la frontière.

[Guide douanier version française](#)

[Guide douanier version anglaise](#)

[Infographie frontière intelligente Tunnel](#)

[Infographie frontière intelligente Ports](#)



La PFA pousse les PME françaises à accélérer pour croître

L'accélérateur Trajectoire PME-ETI, lancé le 19 mars par la PFA (Plateforme de la Filière Automobile & Mobilités) et Bpifrance, a pour objectif de faire franchir une nouvelle dimension à des PME prometteuses. La première promotion de cet accélérateur compte 24 PME au profil varié. D'une durée de 24 mois, Trajectoire PME-ETI donne aux participants un accès à des consultants et à des formations.

HSE²



Ateliers matières plastiques recyclées

16 dates pour maîtriser les enjeux de l'économie circulaire.

Ces ateliers sont organisés dans le cadre du Comité Stratégique de filière chimie et matériaux. Ils sont proposés par la Fédération de la Plasturgie et des Composites et animés par le Centre Technique Industriel IPC.

[Pour consulter les dates et lieux](#)

Substances & préparations : Révision du règlement du 29 avril 2004 sur les polluants organiques persistants (POP)

Le Conseil de l'Union et la Commission Européenne sont parvenus à un accord pour acter la révision du règlement du 29 avril 2004 sur les polluants organiques persistants (POP). Cette révision vise à intégrer les amendements apportés à la convention de Stockholm du 22 mai 2001, qui fixe le cadre juridique international pour mettre fin à la production, à l'utilisation et au commerce des produits chimiques les plus polluants et les plus durables. Cette révision devrait également acter le transfert de certaines compétences de la Commission à l'Agence européenne des produits chimiques (Echa).

<https://www.consilium.europa.eu/fr/press/press-releases/2018/11/28/persistent-organic-pollutants-council-agrees-its-position/>

Mots clés : POP, interdiction de substance, ECHA...

Substances & préparations : Six nouvelles substances ont une VLEP européenne

Une [directive](#), publiée le 31 janvier au Journal officiel de l'UE a modifié la directive 2004/37/CE concernant la protection des travailleurs contre les risques liés à l'exposition à des agents cancérigènes ou mutagènes au travail.

Cette modification ajoute six substances supplémentaires à la liste européenne des substances faisant l'objet d'une valeur limite d'exposition professionnelle (VLEP) ou d'une observation liée au risque de pénétration cutanée.

- 5 Substances font l'objet d'une VLEP et d'une observation "peau" : trichloroéthylène, 4,4'-méthylènedianiline, épichlorhydrine, dibromure d'éthylène, dichlorure d'éthylène.
- Les émissions de diesel se voient fixer une VLEP qui n'entrera toutefois en application que le 21 février 2023.
- Les mélanges d'hydrocarbures aromatiques polycycliques cancérigènes font seulement l'objet d'une observation "peau".

[DIRECTIVE \(UE\) 2019/130 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 16 janvier 2019 portant modification de la directive 2004/37/CE concernant la protection des travailleurs contre les risques liés à l'exposition à des agents cancérigènes ou mutagènes au travail.](#)

Mots clés : substance, mélange, VLEP,...

Prévention des risques : Une étude de l'INRS sur l'efficacité des masques respiratoire aux nanomatériaux

L'INRS a publié une étude sur l'efficacité des appareils de protection respiratoire en cas d'exposition professionnelle aux nanoparticules.

Cette étude met en évidence que l'ajustement du masque est le paramètre le plus influent pour la protection respiratoire.

<http://www.inrs.fr/header/presse/cp-nanomateriaux.html>

Mots clés : appareils de protection respiratoire, exposition aux nanomatériaux, préventions des risques, ...

Prévention des risques : Guide de l'INRS sur la prise en compte du risque routier

L'INRS a publié un guide technique sur la prise en compte et l'évaluation du risque routier. Ce guide aide les entreprises à évaluer ce risque professionnel et à mettre en place des mesures de prévention du risque routier adaptées.

http://www.inrs.fr/media.html?refINRS=ED%206329&utm_source=lettre-information-INRS-fevrier-2019&utm_medium=email&utm_campaign=newsletter-INRS

Mots clés : Evaluation et prévention Risque routier, ...

Qualité de vie au travail : Publication de l'ANACT sur l'influence de la transition numérique sur la qualité vie au travail

L'ANACT a publié une étude intitulée la transition numérique, promesses et menaces pour « l'expérience travailleur ».

Cette étude vise à aider les chefs de projet, décideurs, étudiants, chercheurs, syndicalistes à déconstruire quelques idées reçues et à faire le point sur les manières dont le social et la technique s'incorporent mutuellement.

« La transformation numérique des entreprises est trop souvent présentée comme naturelle et indiscutable, alors même qu'elle nécessite que de nouveaux compromis socio-productifs soient négociés : c'est à cette condition que les contraintes du numérique pourront être converties en ressources pour le développement de la qualité de vie au

travail. »

<https://www.anact.fr/la-transition-numerique-promesses-et-menaces-pour-lexperience-travailleur>

Mots clés : QVT, transition numérique, impact social, ...

Prévention des risques : Publication de l'EU-OSHA sur les futurs risques en entreprises liés la numérisation des entreprises

Ce rapport présente les conclusions finales d'un grand projet prospectif sur l'évolution des technologies numériques et les changements qui en découlent en termes de lieu, de temps et de modalités de travail.

L'incidence possible de ces changements sur la sécurité et la santé au travail (SST) d'ici à 2025 a été envisagée par l'élaboration de quatre scénarios.

Chaque scénario présente différentes difficultés et opportunités pour la SST. Les recherches effectuées aideront les lecteurs à mieux comprendre comment la numérisation pourrait affecter la sécurité et la santé des travailleurs dans l'Union européenne et à développer des stratégies de résilience accrue face à ces changements affectant le travail et la SST.

<https://osha.europa.eu/fr/tools-and-publications/publications/foresight-new-and-emerging-occupational-safety-and-health-risks/view>

Mots clés : QVT, transition numérique, prévention des risques,...

Certificat d'Economies d'Energie : Annulation de certificats d'économies d'énergies

Une décision du 30 octobre 2018 du ministre de la transition écologique et solidaire a annulé un volume 31 055 626kWh cumac de certificats d'économies d'énergie déposés par la société CERTINERGY.

Décision du 30 octobre 2018 portant sanction dans le cadre du dispositif des certificats d'économies d'énergie.

Mots clés : CEE, Economie d'énergie, annulation....

FORMATIONS GPA Services



L'ISO 50001 version 2018

Jeudi 16 Mai 2019 - Levallois-Perret

La norme ISO 50001 : 2018 est parue le 21 août 2018.

Elle remplace la version 2011.

Cette norme, élaborée par l'ISO, définit les exigences fondamentales d'un système de Management de Energie, applicable à toute organisation, grande ou petite, quel que soit son domaine d'activité.

Les principales évolutions de cette nouvelle version sont de deux natures :

- la forme, avec l'**adoption d'un nouveau plan** : dans un souci de simplification pour ceux qui utilisent plusieurs normes de système de management, l'ISO 50001:2018 suit la même structure générale dite « de haut niveau » que les autres normes ISO de système de management, (ISO 9001, ISO 14001, ISO 45001, ...).
- Le fond, avec l'**adoption de nouvelles exigences** et le **renforcement d'exigences existantes** dans la version 2011 dont notamment :
 - la compréhension du contexte externe et interne de l'entreprise,
 - la compréhension des besoins et attentes des parties intéressées pertinentes,
 - le renforcement du rôle de la direction et de la participation des salariés,
 - la démonstration de l'amélioration de la performance énergétique,
 - ...

Pour les entreprises déjà certifiées ISO 50001, le **passage à l'ISO 50001 : 2018 est à effectuer avant août 2021**. Au-delà de cette date, **toute certification ISO 50001 : 2011 devient invalide et nécessite un audit initial**.

La formation GPA Services, vous propose de **comprendre et maîtriser les nouveautés de l'ISO 50001 : 2018**, pas à pas : présentation des nouveautés, et leurs impacts sur les SMÉ existants, échanges sur le point de vue et les attentes de « l'auditeur tierce partie » :

- Contexte de la norme ISO 50001 : 2018.
- Evolution des exigences : les grands principes.
- Identification des exigences de la norme, de leurs évolutions et analyse des impacts sur le SMÉ.
- Synthèse des changements notables de l'ISO 50001 : 2018.

Programme et inscription : [Formation ISO 50001 - 16 Mai 2019](#)



REACH et la Plasturgie

Vendredi 17 Mai 2019 - Levallois Perret

Entré en vigueur en 2007, le règlement REACH issu de l'Union Européenne prévoit les dispositions applicables concernant la fabrication, l'importation, la mise sur le marché et

l'utilisation des substances chimiques, telles quelles, en mélange ou dans des articles (produits-finis ou semi-finis).

Le règlement REACH s'articule autour de 4 procédures fondamentales :

- **L'enregistrement** de toutes les substances produites ou importées à plus d'une tonne par an,
- **L'évaluation** qui s'exerce à la fois sur les dossiers et sur les substances,
- **L'autorisation** des substances extrêmement préoccupantes (dites SVHC) visées à l'annexe XIV,
- **La restriction** pour les substances présentant un risque inacceptable.

La mise en œuvre de REACH au sein de votre entreprise exige une compréhension des rôles et des responsabilités concernés.

La formation proposée par GPA Services, vous propose de comprendre et maîtriser l'application du règlement REACH à vos activités : présentation du principe de base et des exigences applicables, et leurs impacts sur vos activités.

- Contexte du règlement REACH
- Le processus REACH et son impact sur l'entreprise
- Appliquer REACH, se préparer et anticiper
- Echanges et retours d'expérience.

Programme et inscription : [Formation REACH – 17 Mai 2019](#)



L'ISO 45001 version 2018

Jeudi 23 Mai 2019 - Levallois-Perret

La norme ISO 45001 : 2018 est parue le 13 mars 2018. Elle remplace la norme OHSAS 18001.

Cette norme, élaborée par l'ISO (**International Standardization Organization**), définit les exigences fondamentales d'un système de management Santé Sécurité au travail, applicable à toute organisation, grande ou petite, quel que soit son domaine d'activité.

Les principales évolutions sont de deux natures :

- la forme, avec l'adoption d'un nouveau plan : dans un souci de simplification pour ceux qui utilisent plusieurs systèmes de management, ISO 45001:2018 suit la même structure générale dite « de haut niveau » que les autres normes ISO de système de management, (ISO 9001, ISO 14001, ...).
- Le fond, avec l'adoption de nouvelles exigences et le renforcement d'exigences existantes dans l'OHSAS 18001 dont notamment :
 - la compréhension du contexte externe et interne de l'entreprise,
 - la compréhension des besoins et attentes des parties intéressées pertinentes,
 - le renforcement du rôle de la direction et de la participation des salariés,
 - le renforcement du lien entre la stratégie de l'entreprise et le SMSST,
 - ...

La formation GPA Services, vous permettra de **comprendre et maîtriser l'application de la réglementation hygiène sécurité au travail applicable à un site de plasturgie** :

- La gestion HS et les enjeux de la réglementation
- Les cadres législatifs et réglementaires
- Veille réglementaire hygiène sécurité au travail et exigences de l'ISO 45001 : 2018

Pour les entreprises déjà certifiées OHSAS 18001, le **passage à l'ISO 45001 : 2018 est à effectuer avant le 13 Mars 2021**. Au-delà de cette date, **toute certification OHSAS 18001 devient invalide et nécessite un audit initial**.

La formation GPA Services, vous propose de **comprendre et maîtriser les nouveautés de l'ISO 45001**, pas à pas : présentation des nouveautés, et leurs impacts sur les SMSST existants, échanges sur le point de vue et les attentes de «l'auditeur tierce partie» :

- Contexte de la norme ISO 45001 : 2018.
- Evolution des exigences : les grands principes.
- Identification des exigences de la norme, de leurs évolutions et analyse des impacts sur le SMSST.
- Synthèse des changements notables de l'ISO 45001 : 2018.

Programme complet et bulletin d'inscription : [Formation ISO 45001 - 23 Mai 2019](#)



Formation Management de la qualité : Découverte des principes et exigences de l'ISO 9001:2015 et de l'IATF 16949:2016

19 & 20 Juin 2019 - Levallois-Perret

Parue le 1er octobre dernier, la norme IATF 16949 : 2016 vient de remplacer la spécification technique ISO/TS 16949 : 2009.

Cette norme, élaborée par l'IATF, l'international Automotive Task Force, définit les exigences fondamentales d'un système de management de la qualité pour la production de pièces de série, de rechange et d'accessoires pour l'automobile.

Elle vise les fournisseurs de composants automobiles, qui ont l'obligation d'être certifiés pour pouvoir livrer les constructeurs.

Cette évolution a pour but de s'aligner avec la structure et les exigences de la norme ISO 9001 : 2015, **complétées par les attentes de l'industrie automobile**.

Ce nouveau référentiel renforce le système de management en terme d'amélioration continue, d'analyse et de prévention des risques et de leardeaship. Il intègre l'idée que les acteurs de l'industrie automobile ont besoin de s'ajuster en permanence à leur environnement, ce qui leur demande efficacité et adaptabilité.

Programme et inscription : [Formation ISO 9001 – IATF 16949 – 19&20 Juin 2019](#)

Autres formations

GPA Services est spécialisé dans les formations dans le domaine QHSE :

[Pour voir notre catalogue de formations](#)



Pour tout savoir sur le GPA, visitez notre site !

www.autoplasticgate.com

